

Le mag'

Hénin-Beaumont

la Ville-Jardin

N°92 - Novembre 2022

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



**Nous agissons
déjà !**

Sommaire



4-9 - Dossier
Sobriété énergétique



10-16 - Actualités
Etat-civil, Salon de la Pologne,
TEOM, Semaine bleue



17-19 - Culture
Spectacle de Noël, Farfaday's
Salon des Beaux-arts



20- Sport
Les défis de la Sainte-Barbe, Gala
de boxe et catch



21-22 Jeunesse
ALSH, ferme pédagogique



23-26 Cadre de vie
Avant/Après, feuilles mortes...



27-32 Solidarité
ASOR, octobre rose, Mois sans
tabac, Noël solidaire, violences



33 - Vie économique
Façades commerciales



34-35 Protection animale
Un service dédié



36-37 Informations pratiques
Nouveaux arrivants,
Un arbre, une naissance



39 - Informations pratiques
Affichage légal, titres sécurisés

**Vous souhaitez diffuser
une publicité dans le
magazine municipal**

N'hésitez pas à prendre contact
avec le service entreprendre
au **03 21 74 87 00**





7 octobre 2022 - Visite des travaux de rénovation de la ZAC des Deux-villes

Anticiper, c'est construire demain

Alors que de nombreuses collectivités territoriales sont en alerte et émettent depuis plusieurs semaines des pistes pour réduire notre consommation énergétique, Hénin-Beaumont est une fois de plus en avance.

En effet, la sobriété énergétique promue par le Gouvernement est mise en œuvre depuis des années dans les choix faits pour notre ville.

Depuis 2014, j'ai souhaité, avec mon équipe municipale, qu'Hénin-Beaumont entame sa transition énergétique et devienne une ville modèle en la matière. De nombreuses actions ont été entreprises, comme le remplacement de l'ensemble de notre parc d'éclairage public. Ces investissements permettent à la ville de réduire sa consommation en éclairage de 71 %.

A Hénin-Beaumont, les bâtiments publics ne sont pas surchauffés et cette exigence de « faire attention au quotidien » nous a permis de

diviser par plus de deux nos besoins en fluides de chauffage.

Chaque décision prise aujourd'hui a des conséquences pour demain et c'est pourquoi nous incluons dans chacune des rénovations et des nouvelles constructions un fort enjeu écologique. Remplacement des menuiseries, isolation thermique, mise en place de panneaux solaires... tant d'actions qui contribuent à faire d'Hénin-Beaumont une ville énergétiquement sobre.

Ici, nous n'avons pas attendu les incantations du Gouvernement pour comprendre que la sobriété énergétique est l'avenir de notre planète !

Steve Briois,
votre Maire

À HÉNIN-BEAUMONT, GOU

La Majorité municipale n'a pas attendu la crise de l'énergie pour prendre à bras-le-corps la question de la gestion de nos ressources. Depuis son arrivée aux responsabilités en 2014, et plus encore depuis le renouvellement du marché d'exploitation du chauffage en 2017 et les différents travaux entrepris, la Ville a vu fondre ses dépenses ! Décortiquons cela.



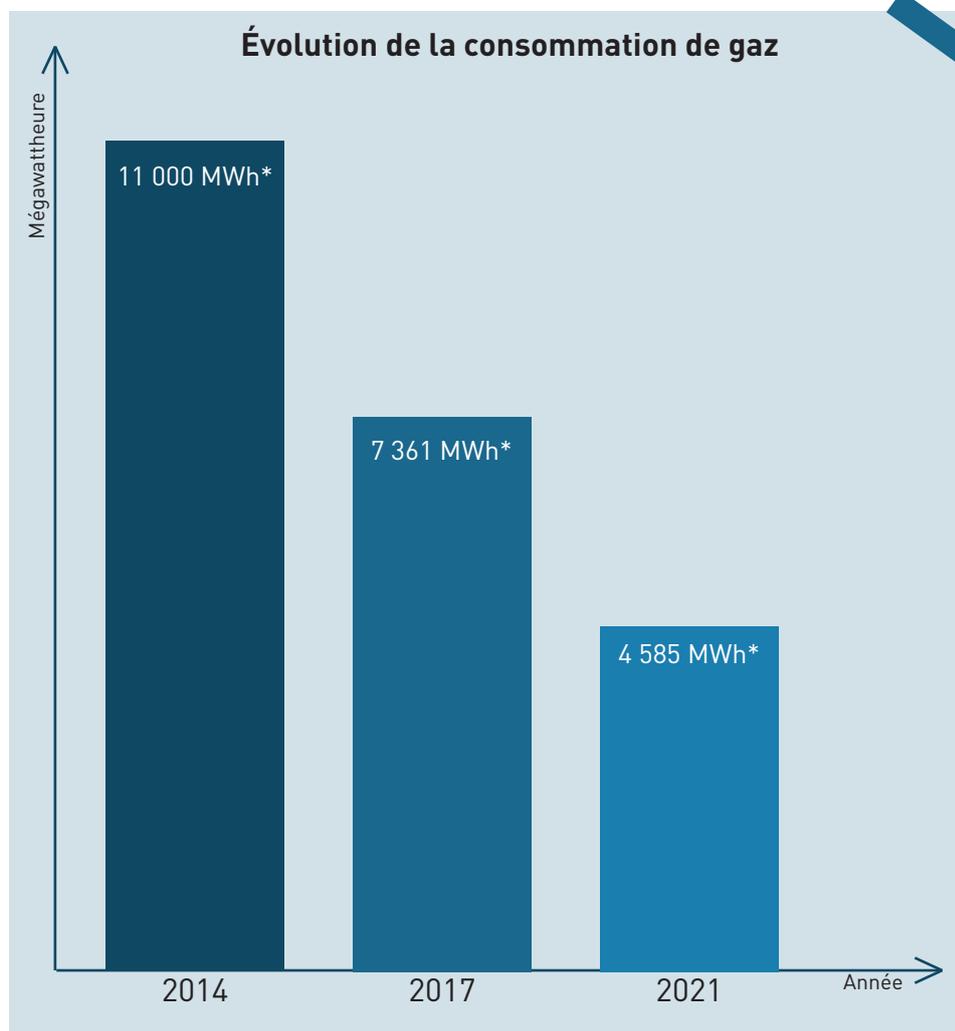
Un chauffage limité depuis 5 ans !

En 2017, le marché d'exploitation de chauffage a été renouvelé pour une durée de 8 ans. Ce marché représente près de 90 % des consommations de chauffage des équipements municipaux. Alors que de nombreuses villes sont contraintes d'abaisser la température des locaux, Hénin-Beaumont connaît depuis 2017 des consignes strictes en la matière : 19° C dans les bureaux ou salles des fêtes, 18° C dans les couloirs ou les sanitaires, et entre 19 et 21° C dans les locaux accueillant des enfants (écoles, crèches...).

Avec ses mesures, économiques comme écologiques, la Municipalité a su réduire sa consommation annuelle de 37 % en 5 ans !

Soit une baisse de la dépense publique de 311.000 euros par an au cours actuel du gaz : le bon sens avant tout !

* hors piscine municipale



VERNER C'EST PRÉVOIR !



71 % d'économies d'électricité grâce aux LED

Côté éclairage public, Hénin-Beaumont n'est pas en reste. Avec un investissement de 5,16 millions d'euros (dont 42 % de subventions), la quasi-totalité des 4.700 points lumineux a été convertie en LED. Ainsi, la Ville économise chaque année 250.000 euros, soit 71 %, par rapport à son année de référence. Il en va de même concernant les illuminations de Noël, éclairées à 100 % avec des LED.

Nous intensifions nos efforts :

- Supprimer les décorations de Noël, comme d'autres communes prétendent vertueuses le font, serait faussement symbolique. Dans le contexte actuel de sobriété énergétique, la municipalité s'engagera cependant à réduire la durée d'éclairage des bâtiments et des illuminations. A Hénin-Beaumont, la magie de Noël perdurera !

Il en va de même pour les panneaux interactifs indiquant les parkings. Une extinction est prévue dès 19 h afin de toujours réduire nos consommations.

Les bâtiments municipaux, ainsi que les écoles, ont eux aussi, été modernisés, notamment avec l'installation de pavés LED en remplacement des dalles néon. **Bilan : 60 % d'économie d'électricité.**



Des bâtiments publics rénovés, des bâtiments publics isolés

En parallèle de ces investissements sectoriels, la Municipalité a initié un plan massif d'isolation de ses bâtiments : des opérations de soufflages à 1 € ont été effectuées et les toitures ont fait l'objet d'une isolation systématique. Cela concerne notamment le pôle administratif, l'Hôtel de Ville, la mairie annexe de Beaumont, les écoles, le Colysée...

Les menuiseries, quant à elles, ont été remplacées à la Maison des associations, à la Maison de quartier Darcy, au Pôle social et Familial, au groupe scolaire Fallières ou encore à l'Hôtel de Ville.

Au total, un million d'euros de travaux, subventionné aux deux tiers.



UNE VILLE QUI

Parce que chaque décision prise aujourd'hui a des conséquences sur demain, la Municipalité investit massivement dans la transition énergétique et écologique, d'abord à travers sa politique de rénovation, mais aussi grâce au matériel utilisé au quotidien. De la cave au grenier, le rapport à notre future relation à l'énergie est une priorité, reconnue à l'internationale.

Le projet d'un réseau de chaleur urbain

Les études de faisabilité vont commencer très prochainement. La Municipalité réfléchit à la création d'un réseau de chaleur urbain.

Un principe simple : mutualiser les chauffages de différents bâtiments publics comme privés à travers un unique centre de production. Autrement dit, créer une énorme chaufferie communale.

Ainsi, les coûts de production et de maintenance se verront réduits en évitant la multiplicité des dispositifs. Il en va de même pour la pollution atmosphérique et visuelle.

Choix des énergies, mise en place de la géothermie, délimitation des potentiels bénéficiaires, date de mise en service... Beaucoup de réflexions qui devraient trouver des réponses très prochainement avec la publication de cette étude.



Un nouveau complexe sportif écoresponsable

La sobriété énergétique est également une condition essentielle dans la réalisation de nouvelles constructions. La réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange, comprenant la nouvelle piscine et la salle polyvalente attenante, est l'exemple incontestable d'une politique volontariste attentive à l'environnement comme à la consommation d'énergie.

Avec ses 126 panneaux solaires couvrant 235 m² de toiture, le nouveau complexe sera en mesure de produire 46 MWh par an. Ces investissements viseront à couvrir une partie des consommations en électricité du complexe sportif, mais aussi d'une partie des bâtiments publics environnants. Un concept novateur fondé autour de l'autoconsommation collective. Ainsi, la médiathèque et la police municipale bénéficieront de cette production d'électricité à hauteur de 30 %. Le coût global du complexe, s'élève à 11 millions d'euros, subventionné à hauteur de 70 %.



SE MODERNISE

Une politique environnementale reconnue dans le monde entier !

The New York Times

19 Oct.
2019

Traduction de l'article original :

HÉNIN-BEAUMONT, France — Tous les éclairages des rues et des bâtiments de la ville sont remplacés par des ampoules LED écologiques. Les agents de la ville viendront chez

vous pour planter des arbres — gratuitement — comme moyen naturel de se rafraîchir contre les vagues de chaleur qui ont balayé l'Europe au cours de l'été. (dans le cadre des façades végétalisées). Les moutons broutent l'herbe dans

un grand champ appartenant à la ville comme expérience de « l'écopâturage ». « Moins de pollution, moins de bruit, moins de produits chimiques », explique un panneau urbain. « Un pas de plus vers la protection de notre biodiversité. »

Le Monde

29 Sept.
2022

A Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), on ne s'est pas réveillé écologiste avec la flambée des coûts de l'énergie. En 2014, Steeve Briois, élu d'opposition du Front national (FN, devenu Rassemblement national) depuis 1995, prend la mairie. Il hérite d'une situation financière catastrophique. [...]

Les dépenses en éclairage public

représentent alors 750 000 euros par an. La décision est donc prise de passer aux LED pour les 4 600 points d'éclairage public de la commune, ce qui permet « une économie sur la facture d'électricité de 250 000 euros par an », évalue Steeve Briois. D'indispensables travaux d'isolation et de changement des fenêtres et des portes sont réalisés dans plusieurs écoles et les services

techniques de la ville en profitent aussi pour remplacer les anciens néons énergivores par des LED. Une partie du coût de ces travaux sera financée par la fédération départementale d'énergie du Pas-de-Calais. Là encore, l'économie n'est pas neutre : 60 % sur ces factures d'électricité.



Des véhicules électriques pour réduire notre empreinte carbone



Parce que la sobriété énergétique va de pair avec la préservation de notre environnement, la Municipalité a entrepris depuis son arrivée aux responsabilités une modernisation du matériel et des équipements communaux.

D'abord en faisant l'acquisition de véhicules électriques. Sur cette seule année 2022, ce sont 4 voitures ainsi que 5 goupils (utilitaires) électriques qui ont grossi les rangs du parc automobile municipal.

Au service des espaces verts, ce sont les débroussailleuses, tronçonneuses ou souffleurs qui sont passés à l'électrique, le tout en complément de moutons installés dans divers terrains de la ville, faisant partie d'une expérimentation d'écopâturage. Un bon moyen de limiter les coûts tout en protégeant notre cadre de vie.



TOUS CONCERNÉS



La période hivernale approche. Alors que les tarifs des énergies explosent, nul doute que notre consommation va simultanément s'accroître. Collectivités, entreprises, particuliers, nous sommes tous concernés pour pallier cette crise énergétique dans laquelle nous nous trouvons. Voici quelques bons conseils pour faire attention à la planète, mais aussi à votre portefeuille.

Conseil n°1

Veiller à sa consommation domestique d'électricité

Le premier geste reste d'éteindre les appareils qu'on n'utilise pas. Il n'est pas rare de laisser ses ordinateurs, télévisions ou autres objets, multimédia pour la plupart, en mode veille. D'après l'Agence de l'Environnement de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la veille des appareils consommerait près de 11 % de la facture d'électricité d'un foyer moyen.

Pensez donc à débrancher les appareils inutiles, à installer des interrupteurs ou des programmeurs afin d'éliminer de votre facture les consommations dont vous n'avez pas besoin.

Ensuite, ce sont surtout des petits gestes du quotidien qui vous permettront de préserver votre pouvoir d'achat. Lors de la préparation des repas par exemple, couvrez les casseroles pendant la cuisson, la chaleur sera ainsi préservée et permettra à l'eau de bouillir plus rapidement. Il est aussi possible de les couvrir pendant la cuisson des pâtes et de couper le feu sous la casserole. Toujours selon l'ADEME, cette technique permettrait d'économiser 25 % d'électricité ou de gaz.



Conseil n°2

Réguler le chauffage de son logement

Le chauffage constitue l'un des postes de consommation d'énergie les plus importants et donc onéreux.

Comme dans les bâtiments publics, vous pouvez limiter le chauffage à 19° C dans les pièces de vie, et 17° C suffisent dans les chambres. En journée, quand vous n'êtes pas présents, réduisez la température.

Un degré en moins chez vous, c'est 7 % d'économie d'énergie.

Afin d'éviter de chauffer inutilement certaines parties du logement (couloir, hall d'entrée, escalier...) et conserver la chaleur où cela est nécessaire, vous pouvez installer des rideaux occultants ou des boudins de porte pour empêcher l'air froid de circuler. En revanche, ne colmatez pas les grilles de ventilation.



Conseil n°3

Pratiquer l'écoconduite

Electrique ou thermique, votre véhicule consomme beaucoup d'énergie, et vous pouvez rarement vous en passer. Néanmoins, il est possible de réduire sa consommation en adoptant une conduite plus écoresponsable.

Ne placez pas votre moteur en surrégime. Dès 2000 à 2500 tours/minute, passez une vitesse, vous économiserez 20 % de carburant. Comme à la maison, éteignez les accessoires que vous n'utilisez pas : les lumières, les dégivreurs...

La consommation de carburant passe également par l'entretien de votre véhicule. Un véhicule mal entretenu peut entraîner une surconsommation de carburant pouvant aller jusqu'à 25 %.



QUELS TRAVAUX ENGAGER DANS MON LOGEMENT AFIN D'AFFRONTER LA HAUSSE DU COÛT DES ÉNERGIES ?



Que vous soyez chauffé au gaz, au fioul, au bois, à l'électricité, peu importe le type d'énergie utilisée dans votre logement, votre facture a fortement augmenté ces derniers mois.

Tout d'abord, il est important de connaître le prix des énergies. Aujourd'hui, l'électricité est l'énergie la plus chère puis viennent le fioul, le gaz et enfin les granulés de bois.

Afin d'engager des travaux intéressants, il faudra dans un premier temps faire le point sur les systèmes composant votre logement. Le remplacement d'un système de chauffage qui a moins de 13

ans vous apportera peu d'économies. Il sera préférable d'envisager des travaux performants sur l'enveloppe du bâtiment notamment sur l'isolation des toitures et des murs.

Cependant, la réalisation des travaux d'isolation performants n'est pas simple à organiser, c'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin finance depuis plusieurs années un service public appelé « France Rénov' » localisé à Aquaterra. Un conseiller énergie peut vous accompagner pour définir les travaux à engager, étudier les solutions techniques, les devis à réaliser et les aides financières à mobiliser.

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

France Rénov', à travers son dispositif Maprimerénov', propose une aide globale maximale de 50 %, plafonnée à 15.000 € pour les foyers les plus modestes.

La Communauté d'Agglomération Hénin Carvin a de son côté mis en place une aide financière de 500 € pour le développement des énergies renouvelables et de 1000 € pour l'amélioration de la performance énergétique du bâti, majorée à 2500€ pour l'atteinte du niveau BBC-rénovation. Ces aides sont cumulables avec celles de l'Etat.



Vous pouvez donc bénéficier de conseils gratuits, neutres et indépendants, par mail, téléphone ou sur rendez-vous, avant de signer vos devis :



France Rénov' – Eric Druot

Tél : 03 21 79 74 94

Permanences : lundi au vendredi de 9h à 17h,
1573 bd des frères Leterme à Hénin-Beaumont (Aquaterra)
eric.druot@agglo-henincarvin.fr



Un événement (inter)national à Hénin-Beaumont : le succès grandissant du Salon de la Pologne



A peine inauguré, et déjà pris d'assaut ! Héninois, Beaumontois, et même Belges ou Polonais avaient coché de longue date les 1er et 2 octobre sur leur calendrier. Et pour cause, la Salon de la Pologne est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable, unique en France, et dont la réputation n'est plus à faire.

Plus de 10.000 visiteurs s'y sont rendus, dont le Consul de Pologne Andrzej Szydlo et Marine Le Pen, députée de la circonscription.

Avec en arrière-plan le conflit russo-ukrainien, cette édition s'est voulue solidaire, en ouvrant le week-end avec un concert caritatif qui a permis de récolter, en autres actions, 2.005 euros, directement versés en Pologne par Laurent Brice à une association venant en aide aux familles ukrainiennes.

Un artiste international à Hénin-Beaumont

Artiste peintre venu de Konin, Szymon Kurpiewski s'est posé à Hénin-Beaumont le temps d'un week-end pour le traditionnel Salon de la Pologne. Rencontre.

Quel est votre parcours ?

Je suis né à Konin, en Pologne, en 1984. Après des études d'architecture de paysage, je me suis installé à Poznan. Je travaille beaucoup avec de la peinture à l'huile et j'ai déjà organisé depuis 2007 plusieurs expositions en Pologne, mais aussi à l'étranger.

Que vous apporte l'art ?

Pour moi, c'est une forme de thérapie. On connaît tous des conflits ou des moments difficiles dans notre vie. Avec l'art, je me sens en sécurité, tout comme avec la couleur jaune que j'utilise dans mes peintures. Je me sens rassuré, l'art me protège du mal.

En 2016, Szymon Kurpiewski est aussi sélectionné pour présenter ses œuvres au Concours national de peinture polonaise Leon Wyczolkowski. Il y participera de nouveau en octobre 2022 avec deux de ses tableaux, présents à Hénin-Beaumont.







Hénin-Beaumont vent debout contre la hausse de la TEOM !

Quatre lettres qui valent (très) cher : TEOM, pour Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En mars dernier, le conseil communautaire de l'Agglomération Hénin-Carvin votait pour une hausse de 400 % de cette taxe !

les seuls... Face à eux, 26 élus de gauche qui ont voté pour son adoption, et 21 abstentions émanant du groupe communistes et de quelques dissidents socialistes. S'ils avaient voté contre, la multiplication par 5 n'aurait jamais vu le jour...

fiscal éhonté. Un véritable succès ! Plus de 2.600 personnes ont répondu favorablement à son initiative, puis à son appel au rassemblement le 13 octobre dernier lors duquel 500 manifestants se sont réunis pacifiquement pour montrer leur désaccord.

Moins de services pour plus de taxes. C'est la raison pour laquelle les élus RN de la Communauté d'Agglomération avaient voté contre : et ils étaient bien

En avril dernier, puis en septembre, le Maire d'Hénin-Beaumont Steeve Briois a publié une pétition pour dire NON à ce racket

Le mouvement ne s'arrêtera pas en si bon chemin. D'autres manifestations sont prévues dans les prochaines semaines.



Hénin-Beaumont baisse sa fiscalité, La CAHC l'explose



Évolution du taux communal de la taxe foncière Ville d'Hénin-Beaumont



Évolution du taux de la TEOM Communauté d'agglomération Hénin-Carvin



Cérémonies du 11 novembre 1914 • 1918

PROGRAMME

Jeudi 10 novembre
Retraite aux flambeaux

18 h

Dépôt de gerbes au rond-point de l'Armistice

18 h 05

Mise en place du défilé

18 h 10

Départ du défilé vers les boulevard Schuman et Kennedy

18 h 20

Dépôt de gerbes au rond-point du Souvenir Français

18 h 30

Cérémonies au carré militaire

18 h 40

Verre de l'amitié

Vendredi 11 novembre
Commémorations

10 h 30

Cérémonie
Monument aux morts de Beaumont

11 h

Cérémonie
Monument aux morts
du cimetière centre (entrée rue Ampère)

11 h 45

Vernissage de l'exposition réalisée par
le Souvenir Français
« De 1914 à nos jours »
Hôtel de ville

12 h

Allocution de M. le Maire
Salons d'Honneur

DÉFILÉ - MESSE - LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Fête de la
SAINTE-BARBE
et LANCEMENT DES
ILLUMINATIONS DE NOËL

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

18 h : départ de la statue de l'Hôtel de ville vers la maison paroissiale - 18 h 20 : Bénédiction de la Sainte-barbe - 19 h : départ du défilé rue Montpencher vers l'Hôtel de ville - 19 h 15 : Lancement des illuminations de Noël - 19 h 30 : concert patoisant - 20 h 30 : verre de l'amitié

La Semaine BLEUE

Vous avez été très nombreux à participer au large éventail d'activités proposées. L'ambiance détendue et la joie de se retrouver sans les contraintes sanitaires ont permis de mélanger les générations.

La semaine s'est achevée par un magnifique spectacle cabaret donné par la Troupe Métronome.

Vivement 2023 pour une nouvelle et joyeuse Semaine bleue !

Lycée Henri Senez : maître de cérémonie du repas des aînés

Foie Gras en gelée de muscat, filet mignon farci, délice de l'Avesnois, tant de mets qui ont ravies les palais des hôtes du déjeuner. Et pour cause, comme chaque année, ce sont les élèves du lycée Henri Senez d'Hénin-Beaumont qui ont été mis à contribution pour la préparation du traditionnel repas des aînés.

Plus de quatre jours de travail ont été nécessaires pour préparer les repas. Au total, le lycée a mobilisé une quarantaine de cuisiniers et une centaine de serveurs pour assurer l'événement, pour l'essentiel des élèves de Bac Pro, de CAP et des adultes en formation.

Leurs professeurs louent un « bon moyen de mettre les élèves en conditions réelles » et travailler le « contact client », différemment que dans un restaurant. Un ressenti partagé par les élèves, émus et fiers sous les applaudissements unanimes des convives.



Gérard Delsaux, 97 ans

Conseiller pédagogique pour le sport à l'école à Hénin-Beaumont, Gérard Delsaux, 97 ans a lui aussi été mis à l'honneur. A la résidence autonomie Pasteur depuis un an, Gérard aime chanter, le sport, le vélo, la marche et la nature. Il a 3 enfants, Jean, Catherine et Laura.



Andrée Legay, 95 ans

« Ca m'a fait très plaisir d'être mise à l'honneur, même si je ne m'y attendais pas. » Après 62 ans passés dans la cité des Bouviers, Andrée Legay réside désormais à la résidence autonomie Pasteur. Depuis près de 20 ans, elle vit seule. Elle se souvient encore de la rencontre avec son mari, quand elle était receveuse dans les autobus entre Lens et Douai. Agent de maîtrise, il les empruntait quotidiennement avant de succomber à son charme. De cette union, sont nés 3 enfants : Janine, Nadine et Christian. Les fleurs qu'elle a reçues « iront sur le bureau de la directrice ».



La Semaine BLEUE



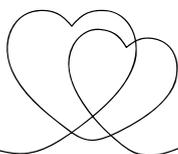
L'État-civil

des mois de septembre 2022

Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Eline BODART ; Adan BOUVIER ; Innaya COSYN ; Jade COURTOIS ; Mira CRELEUX ; Nelya DAHMANI ; Naomi DE CASTRO ; Gabin DECAUDIN ; Zélya DERACHE ; Ilhem DOUADI ; Elise DUPUIS ; Azalée DURIEUX ; Noé ELOY ; Capucine GRENET ; Kilhem HELFRIED ; Mahé KHELLADI ; Louana LAFRAISE ; Martin LEFEBVRE ; Adel MALYCHA ; Aaron MERLIER ; Julio MICHEL ; Calys ORVILLE ; Ange ROUYER ; Esteban SCRITE ; Mathis VANDENBOSSCHE ; Annalya WATEL ; Mohamed ZUBAA.



Mariages :

La municipalité leur présente ses félicitations

Thierry ANISSET et Céline HUYGHE (1) ; Karen BINOT et Mickaël BRESSAN (2) ; Cécile DERAMBURE et Vincent VERSTICHEL (3) ; Aurélie FLANQUART et Frédéric HURET (4) ; Mégane GAMOT et Tomislav SUCIC (5) ; Laurence LEMAITRE et Jérôme THOREL (6).

Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Lucien BASTIN ; Salima BENKHALED ; Fernand BLET ; Jean-Michel BOUKHTOUCHEN ; Léone BRASSART ; Thérèse BRAY ; Christian BUIRETTE ; Marie-Jeanne BURNY ; Vincent CAIOLA ; Eveline COLLART ; Monique DAUCHY ; Françoise DECROIX ; Thérèse DELEFOSSE ; Roger DELEURY ; Alphonse DESCAMPS ; Jean-Marie DUBOIS ; Cathy FRANQUENOUL ; Monique GOGUILLON ; Jeannine GRAJCAROWSKY ; Georgette GUENARD ; Marie HENNEBELLE ; Anna KOTERBA ; Louissette LACAUX ; Marcel LEBRUN ; François LECLERCQ ; Jean-Marie LECLERCQ ; Emile LECRY ; Paulette LEFAUX ; Rolande LEGRAND ; Marie-José LEMAIRE ; Paulette LEROY ; Jackie MEILLET ; Martine PAISIN ; Nadine PIGNIER ; Yvonne RENAULT ; Odile RICHARD ; Annick TANCHON ; Marie-Joseph TARTARE ; Aniela TOMASZEWSKA ; Louisa TREDEZ ; Claude VIVIER.

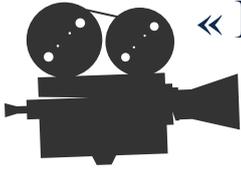


50 ans d'amour pour les époux Delaval

Ce samedi 22 octobre, Danielle, bouttonnière puis auxiliaire de vie née à Hénin-Liétard, et Joseph Delaval, employé chez Faureicia né à Lens, ainsi que leur famille se sont retrouvés dans la Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville pour renouveler leur consentement. 50 ans après leur mariage, le 7 octobre 1972, ceux qui s'étaient rencontrés au Colysée s'aiment toujours.

L'Amour justement sera concrétisé par l'arrivée de Philippe d'abord en 1973 et de Mickael en 1976. Deux fils qui, à leur tour, ont donné au couple 6 petits-enfants : Benjamin, Camille, Rose, Valentin, Tristan et Mathis.

La Municipalité leur adresse une nouvelle fois toutes ses félicitations.



« Pour votre liberté et la nôtre » retrace l'histoire de la résistance polonaise

Pour comprendre la création de leur film, il faut remonter deux ans en arrière lorsqu'Isabelle et Casimir Szymczak répondent à un appel à projets dans le cadre du centenaire de l'immigration polonaise, initié par le Département du Pas-de-Calais. Eux-mêmes d'origine polonaise, ils s'étaient lancés quelques mois auparavant dans l'écriture d'un documentaire sur la résistance polonaise dans les Hauts-de-France et recherchaient une maison de production pour être diffusés. Désormais, le film est sur les rails.

Ils l'avouent, ils connaissaient déjà bien leurs histoires familiales réciproques, grâce à leurs parents et grands-parents qui leur en parlaient beaucoup, « mais tout le monde n'a pas eu cette chance ». Alors, c'est un véritable travail d'enquêteurs qu'ils mènent, fouillant les généalogies, interrogeant des résistants, en France comme en Pologne ! Sorti le 1er septembre dernier à Arras, *Pour votre liberté et la nôtre* connaît déjà son petit succès. Des dates sont programmées jusqu'en septembre 2023, des lycées sont intéressés pour le diffuser à leurs élèves.

Les équipes du film seront à l'Escapade d'Hénin-Beaumont le 15 novembre prochain pour une diffusion exceptionnelle.

Le 21 décembre, rendez-vous pour le spectacle de Noël pour enfants

Les jouets du Père-Noël



L'atelier du Père Noël diffuse une odeur de sablés et de cannelle, les bonhommes de pain d'épice de la Mère Noël sont prêts à être mis au four et le chef de l'atelier des jouets siffle de bonheur à l'idée de régaler de cadeaux tous les enfants du monde.

Pourtant... une nouvelle catastrophique va contrarier tous les projets de cette livraison tant attendue : le Père Noël est cloué au lit.

Vous voulez connaître la suite ?

Rendez-vous le mercredi 21 décembre 2022 à 17 h à l'Espace François Mitterrand. Entrée gratuite sur réservation au 03 21 74 99 99. Retrait des tickets à partir du 5 décembre à la mairie.

Escape game à la médiathèque



Du 15 septembre au 15 octobre, la médiathèque Gérard Delsaux d'Hénin-Beaumont a proposé dans ses locaux un escape game ayant pour thème les télécommunications.

Minitel, téléphone à cadran, énigmes en tout genre ont ravi les apprentis Sherlock, pour une véritable virée dans un autre temps.

A partir d'un vieux journal, ont-ils été capables d'éviter l'explosion d'une centrale toute proche ?

Le traditionnel concert de la Sainte-Cécile



Dans le cadre de la Sainte-Cécile (fête des musiciens), l'Ecole municipale de Musique organise son traditionnel concert qui se déroulera à l'Escapade le samedi 19 novembre 2022 à 19 h.

Entrée gratuite, sur réservation auprès du secrétariat de l'Ecole municipale de musique, par mail : ecoledemusique@mairie-heninbeaumont.fr ou par téléphone : 03 21 76 84 16 ou 03 21 49 11 88.

L'actualité de l'Escapade

Judi 17 novembre - 20 h
Terrenoire - L'Argousier
Festival haute fréquence
 CHANSON FRANÇAISE

Terrenoire

Le duo Terrenoire, dont le nom rend hommage à son quartier ouvrier de Saint-Étienne, a reçu une Victoire de la musique, celle de la révélation masculine de l'année 2022.

L'Argousier

Une guitare et une basse. Tantôt pop, tantôt punk, une boîte à rythme pour danser et des voix éthérées.

Mardi 22 novembre - 18 h 30
La boum des boumboxeurs
L'Armada Productions
 BOUM HIP HOP

Une boum pour petits et grands pour se défouler, se dépenser et danser sur du vrai bon son: « clubber » et se retrouver en famille sur une musique funky et entraînante allant de George Clinton aux Jackson Five en passant par Kriss Kross.

Vendredi 25 novembre - 19 h
Baraqué
Compagnie L'Ours à Pied
 CONCERT & SPORT

Sortez vos shorts et vos baskets, Baraqué vous propose de partager une expérience unique. Quatre musiciens et une coach de fitness montent ensemble sur scène et vous embarquent dans un véritable bal de sport !

Mardi 29 novembre - 18 h 30
Trois, quatre...
Association Canailles Rock
 SPECTACLE MUSICAL

Trois, Quatre... C'est justement un spectacle musical qui réunit un chef d'orchestre multi-instrumentiste et deux musiciens : un guitariste trublion et une violoniste-chanteuse lyrique aux atours de diva. A trois ils vont donner un concert de «Grande» musique, en la revisitant au gré de leurs humeurs.

Farfaday's Le succès au rendez-vous



Pour cette deuxième édition, la Municipalité a proposé un programme riche en événements. Le coup d'envoi de ce festival municipal et culturel à destination des enfants a été donné le samedi 22 octobre devant une salle de l'Escapade conquise.

Le festival se poursuit jusqu'au 9 novembre.



Spectacle d'ouverture « Les clés MystéRieuses » - 23 octobre 2022



Les Salons d'Honneur se parent de toiles au Salon des Beaux-Arts

Une tradition que Bernard Dhaisne, président des Amis des Beaux-Arts, compte bien faire perdurer. Du 7 au 16 octobre dernier, près de 150 œuvres étaient exposées au sein des Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Une présentation qui, comme lors de chaque édition, a vu les élèves des écoles de la ville déambuler au grand plaisir des organisateurs. « Un enfant qui voit de la peinture, il a envie de peindre, c'est automatique », analyse malicieusement Bernard Dhaisne à chacune des visites des écoles.

Et si on se donnait rendez-vous dans un an ?



Jean-Claude Courchay, l'art par amour

Invité exceptionnel d'un Salon des Beaux-Arts qu'il connaît déjà pour y avoir été invité personnellement il y a quelques années par Bernard Dhaisne, président des Amis des Beaux-Arts, Jean-Claude Courchay a proposé durant cette semaine un florilège d'œuvres de ses collections, colorées et humoristiques.

Après des études d'architecture, Jean-Claude Courchay décide de s'orienter vers l'art. Alors qu'il « a perdu sa paye », il se met à fabriquer des petits chats en laine qu'il revend à la sauvette sur les boulevards parisiens. Un moment dont il aime se souvenir, avec ses rencontres risibles lors des manifestations de mai 1968. Il inventa aussi quelques objets désormais bien connus du grand public comme les valets de nuits à tête d'animaux.

En 1996, il devient le premier peintre d'Europe de l'Ouest à être consacré, depuis la Seconde Guerre mondiale, à l'exposition universelle de Szczecin, en Pologne. S'en suit une pause dans sa carrière d'artiste avant de revenir à la peinture après le décès de deux de ses enfants.

Aujourd'hui, il vit de sa passion avec sa « muse » comme il aime la dénommer. En haute-saison, il expose ses œuvres au funiculaire du Tréport, accueillant près de 50.000 visiteurs par été. L'hiver, il redescend dans le sud « profiter de la vie ».



A la découverte des sports héninois



Comme chaque mois, le service des sports en partenariat avec les associations héninoises, organise une séance de découverte des sports. Le jeudi 13 octobre, le tout jeune club Hénin Team Grimpe proposait une initiation «escalade» à l'Espace François Mitterrand dans le cadre du dispositif « à la découverte des sports héninois ».

Cette activité de grimpe a remporté un fort succès auprès d'une bonne dizaine de participants novices séduits par ce sport complet très tendance permettant de développer à la fois tous les muscles du corps, mais aussi la souplesse, l'équilibre et la confiance en soi.

Prochain rendez-vous :



Jeudi 17 novembre à 19 h, Espace François Mitterrand, pour une initiation au badminton.



Randonnée marche nordique

Nous vous donnons rendez-vous chaque mercredi à 10 h.
Activité gratuite sur inscription au 03 21 08 60 40.

2 novembre : stade Delabre
9 novembre : stade Delmotte
16 novembre : espace F. Mitterrand
23 novembre : stade Limousin
30 novembre : école Guy Mollet

Gala de boxe à l'Espace François Mitterrand

Le Gala de boxe se déroulera à la salle Wilquin de l'Espace François Mitterrand le samedi 19 novembre 2022 à partir de 20 h. Le programme prévoit sept combats professionnels, une demi-finale du critérium National et un championnat de France des légers, auquel concourra l'Héninois Laid Douadi.

Ce gala est organisé par le Boxing Club Héninois avec le concours de la ville d'Hénin-Beaumont.

Combats professionnels :

Laid Douadi - Championnat de France dans la catégorie des légers
Younes Mehidi - ½ Finale du critérium des espoirs dans la catégorie des welters

Combats d'encadrement :

Gaetan Ntambwé - catégorie mi-lourds
Kamel Benyattou - catégorie supers welters
Oshin Derieuw - catégorie des supers légers féminins
Thibaut Sergent - catégorie des légers
Seydi Coupé - catégorie des lourds légers

Les défis de la Sainte-Barbe



La municipalité, par le biais du service des Sports, en partenariat avec les associations sportives Hénin Endurance Team et l'Etoile cycliste héninoise, organise Les Défis de la Sainte-Barbe, dimanche 4 décembre 2022.

Inscription obligatoire sur place ou sur :
https://inscriptions.oxybol.fr/inscription_evenement_coureur.php?id_evenement=202

Un lot sera remis à chaque participant

Programme

dès
8 h

Cyclisme :

- brevet rando VTT
- 20 km
- 40 km

10 h

Course :

- 5 Km
- 10 Km

10 h

Randonnée :

- 5 Km



Vacances de la Toussaint Zoom sur les accueils de loisirs

Alors que certains enfants se reposent chez eux, que certains autres partent en vacances en famille, d'autres prennent le chemin de l'accueil de loisirs d'Hénin-Beaumont. Une chose est sûre, c'est qu'ils ne s'ennuient pas ! Vacances de la Toussaint oblige, le thème choisit pour cet accueil était forcément Halloween.

Lundi matin. Devant la grille de l'école Michelet, plusieurs dizaines d'enfants attendent impatiemment l'ouverture de la grille. Dans quelques instants, les vacances débuteront, et le programme promet de ne pas être de tout repos !

Sylvie et Sylvie, la directrice et son adjointe, ainsi que les 21 animateurs recrutés pour l'occasion, ont mis les bouchées doubles. Plusieurs sorties étaient prévues à la patinoire ou au cinéma par exemple.

Mais le gros du travail se passe dans l'enceinte-même de l'établissement. Construction de baguettes, de costumes, de chapeaux... Tout le monde s'active pour préparer le bal des sorcières, le dernier vendredi des vacances.

Plus encore, l'équipe a choisi d'associer les associations et acteurs locaux durant les deux semaines d'accueil. Les Mustang interviennent dans la semaine et de la danse hip hop est proposée aux enfants avec une retransmission lors du fameux bal.



Eduquer son palais le défi du Relais petite enfance lors à la semaine du goût



Pour la deuxième année, Laurène Moreels et Claudie Cappe du Relais petite enfance ont mis les bouchées doubles pour la Semaine du goût. Et pour cause, les fameuses bouchées étaient concoctées tout spécialement pour une vingtaine d'enfants venus au « restaurant » avec leurs assistantes maternelles.

« Les termes jouent beaucoup ». Elles expliquent que créer tout un univers rend les enfants plus enclins à découvrir ou expérimenter des saveurs qu'ils ne connaissent pas forcément. Le défi de l'année était de décliner chaque aliment orange de deux façons et d'utiliser des épices peu communes comme le curcuma.

« On veut aussi travailler les sens comme le toucher ou l'odorat. En somme, éduquer sans frustrer. »

Portes ouvertes le samedi 26 novembre
de 9h30 à 12h au Pôle petite enfance, 169 rue Elie Gruyelle

Des travaux dans les lycées



Dans le cadre de son programme d'investissement, le Conseil régional des Hauts-de-France a profité de l'été pour entamer la réalisation d'un certain nombre de travaux dans les lycées de la ville, pour un total de 946.000 euros.

On y recense des travaux d'accessibilité (remplacement des portails d'accès au lycée Louis Pasteur ou de clôtures au lycée Henri Senez), mais aussi des rénovations de bâtiments (menuiseries des logements de fonction et carrelage de la zone demi-pension au lycée Henri Senez, enrobé de la cour du lycée Fernand Darchicourt).

Le CAJ déménage !



Le CAJ prend de la hauteur. Depuis quelques années, le CAJ a pris ses quartiers au sein de la maison Anne Frank.

Après les vacances de la Toussaint, le CAJ ne sera plus au 2e étage de ce bâtiment mais au 3e étage, à la suite de la rénovation de l'ensemble de cet immeuble de centre-ville

Etudier la nature avec la ferme pédagogique

Installés depuis près de 30 ans, Michèle et Stéphane Samaille tiennent la ferme pédagogique située dans le village de Beaumont. Avec leurs poules, chèvres, lapins et autres animaux, ils accueillent chaque année les écoles de la ville. Mais plus encore, ils s'engagent avec eux dans des projets, culturels et environnementaux.

Cette année, sur 60 projets déposés par les enseignants, ils en ont sélectionné une vingtaine, pour la majorité tournés autour du thème de l'arbre. Plusieurs actions sont déjà sur les rails, dont un guide des bonnes démarches en nature créé par les élèves. Un large travail sera effectué à l'ancienne gare de Beaumont où les élèves étudieront les plantes sauvages. Des affiches d'identification seront créées et affichées pour permettre aux promeneurs et autres curieux de s'informer, l'instar de ce qui avait été fait au terroir du Pommier. Le verger devrait lui aussi s'étendre.

Les instituts médicaux éducatifs viennent régulièrement, notamment pour travailler le soin aux animaux.

A ces actions de long terme, Michèle et Stéphane Samaille accompagnent aussi des projets plus ponctuels comme les opérations « Nettoyons la nature ».

La ferme pédagogique est ouverte au public en visite libre du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Contact au 06 25 27 97 31.



Rénovation de façades de bâtiments appartenant à la commune rue Jean-Jaurès



AVANT



APRÈS

Enfouissement de réseaux, réfection de trottoirs et de la voirie rues Voltaire et Diderot



AVANT



APRÈS

Fonds de travaux urbains : Poursuite des travaux d'amélioration du cadre de vie

Après avoir clôturé les actions menées dans le cadre du dispositif de Fonds de Travaux Urbains (FTU) au titre de l'année 2021, 7 projets, dont le financement est assuré pour partie par le Conseil régional, ont été présentés au Comité de gestion FTU et ont reçu un avis favorable au titre de l'année 2022.

Une dépense prévisionnelle d'un montant de 38.125 euros correspondra au financement de ces actions dont la mise en œuvre s'achèvera avant la fin de cette année. Le Conseil régional participera à la hauteur de 15.000 euros.

Deux projets concernent le secteur Macé-Darcy. Le premier porte sur la rénovation de l'espace vert au niveau du rond-point situé rue Pierre Brossolette avec la plantation de nouvelles essences d'arbres. Le second consiste en la modification des conditions de stationnement des véhicules dans la rue Jean Macé sur le tronçon compris entre le

boulevard des Frères Herbaut et le rond-point des Soldats de l'Ombre, afin d'améliorer les conditions de circulation des piétons sur le trottoir.

Deux projets sont identifiés dans le secteur Fallières avec l'aménagement d'une zone de stationnement rue Jacques Prévert et l'installation de jardinières dans un espace vert situé à proximité de la salle de gymnastique Louis Lelaure pour éviter le passage de véhicules.

Trois projets ont été validés dans le secteur Kennedy. Le premier consiste à aménager un espace vert, de manière à y interdire le stationnement des automobiles. Le second, déjà engagé, porte sur l'aménagement d'un espace en friche suite à la démolition d'un logement inoccupé rue de Conchali. Le troisième projet concerne l'installation d'une lisse en bois le long du terrain de jeu de boules situé boulevard Kennedy.

Le retour de la biodiversité au terail Jean Macé

Deux mares ont été créées mi-octobre en haut du terail rue Jean Macé.

Un apport d'eau sera à l'avenir réalisé mais l'idée est de les laisser vivre naturellement au gré des épisodes météorologiques. Quelques plantes viendront aussi agrémenter l'espace. L'idée est de faire (re)venir essentiellement des amphibiens déjà recensés sur ce terail comme les crapauds, salamandres ou grenouilles et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

La plus grande mare sera clôturée pour éviter les passages de deux roues motorisés. Une avancée pour la biodiversité du site et de la ville.



Des promenades sécurisées au terail du Pommier



Un escalier est aussi en train de voir le jour au niveau du terail du Pommier. Les travaux ont commencé fin octobre pour une durée d'une quinzaine de jours.

Il permettra aux randonneurs et promeneurs de faire le tour du terail du Pommier en toute sécurité.

La collecte des feuilles mortes a commencé

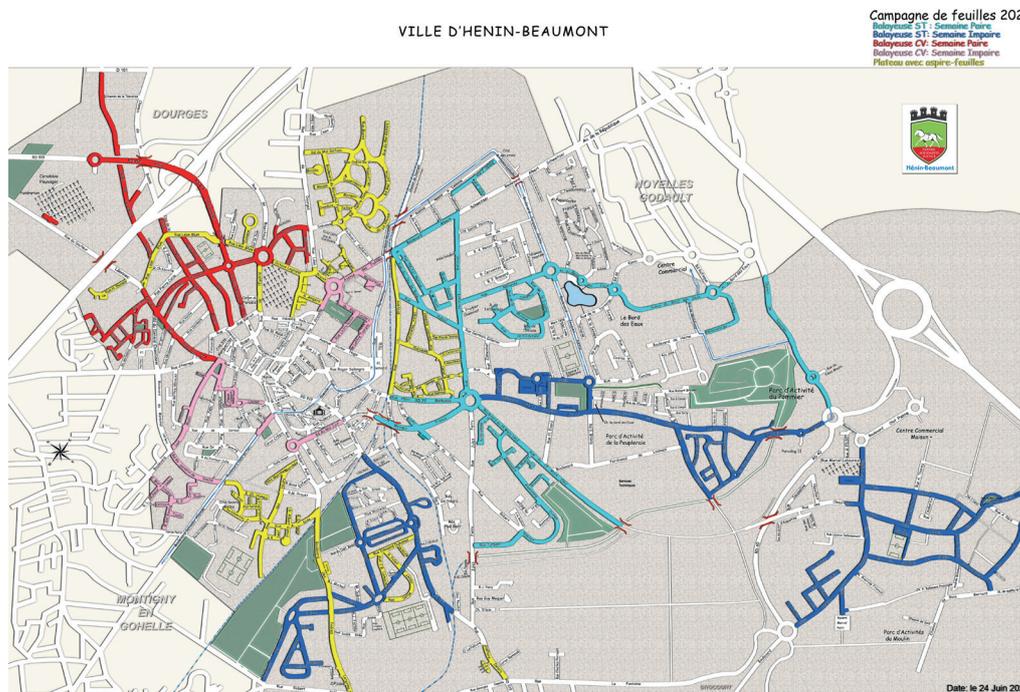
Quand vient la période automnale, les feuilles des arbres se parent de jolies couleurs et finissent par tomber sur le sol. Ce processus naturel permet aux arbres de vivre au ralenti pendant l'hiver et éviter ainsi de dépenser inutilement de l'énergie.

Ces feuilles sont alors collectées par le service Propreté qui mobilise ses effectifs et déploie ses matériels spécialisés. Les moyens employés, qu'il s'agisse du ramassage manuel ou mécanisé, ont notamment pour objectif de permettre le déplacement, dans de bonnes conditions, des piétons sur les trottoirs.

Le dispositif reste identique à celui de l'année précédente avec une programmation des interventions basée sur une collecte des feuilles une fois tous les 15 jours

dans chaque rue concernée. Une attention particulière sera à nouveau accordée aux secteurs où se trouve une forte densité d'arbres.

Pour tout renseignement concernant la période d'intervention dans votre quartier, contactez le service Cadre de vie au 03.91.83.03.95.



Donnez une seconde vie à vos vêtements



Vous n'utilisez plus certains vêtements, ou chaussures? Ne les jetez pas ! Outre la revente sur certains sites internet ou le don à des associations, une autre possibilité s'offre à vous : les déposer dans un Point d'Apport Volontaire ou PAV.

Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets (SYMEVAD) a pour mission de traiter et de valoriser nos déchets. Actuellement, le SYMEVAD constate, lors des opérations de tri menées quotidiennement, la présence de textile et de chaussures dans les ordures ménagères.

Or, ces déchets, qualifiés d'ordures ménagères résiduelles, ne peuvent faire l'objet d'un recyclage alors qu'il existe en parallèle une filière de collecte dédiée via ces Points d'Apport Volontaire.

Ce sont des containers do-

tés de fermetures sécurisées empêchant l'intrusion. Ils permettent de collecter des vêtements propres et secs, des chaussures, du linge de maison et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceinture,...). Une étude est actuellement menée par les services municipaux, en lien avec le SYMEVAD, afin de développer l'implantation de ces équipements sur le territoire communal.

Une fois les textiles, chaussures et autres sacs à main collectés, ils seront triés et valorisés par une entreprise d'insertion et d'utilité sociale et solidaire.

Un premier point de collecte est disponible boulevard de Konin (face à Castorama). Une information sur la localisation des futurs PAV sera ultérieurement communiquée via le site internet et la page Facebook de la ville.



La ville poursuit l'entretien de son patrimoine arboré

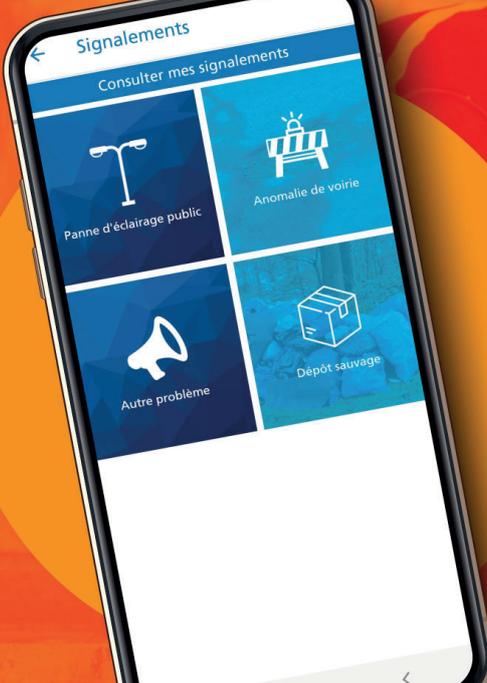
La campagne annuelle d'élagage du patrimoine arboré de la ville, avait débuté au mois de mars dernier. Elle s'est poursuivie récemment avec la taille des érables place Jean Jaurès et se prolongera jusqu'en décembre.

Au total, ce sont près de 400 arbres qui auront été élagués.

Le foyer du Bord-des-Eaux se modernise

Rue Philibert Robiaud, les travaux de restructuration du bâtiment de l'APEI d'Hénin-Carvin ont commencé. Ils consistent en la création d'une extension permettant de relier les deux édifices, soit le foyer du Bord-des-Eaux et le nouveau pôle administratif et éducatif. Les études menées préalablement ont aussi démontré des carences énergétiques qui seront réglées avec une réfection des toitures, maçonneries et menuiseries.





Problème d'éclairage, nid de poule, dépôt sauvage...

Signalez

***l'anomalie sur
l'application de la ville***

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Octobre : le mois de l'ASOR

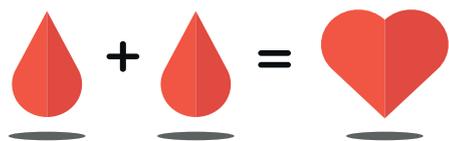
Comme il est de tradition, l'Association des sous-officiers de réserve a proposé au cours du mois passé un programme riche en événements et pour tous les goûts.

Salon du Manga, bourse militaria, salon de la gastronomie et des sorcières, marché aux puces... les visiteurs étaient nombreux pour profiter de ces 2 week-ends organisés par l'association patriotique.

L'ASOR vous donne rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles manifestations !



Don du sang



L'établissement français du sang organise sa prochaine collecte :

**Mardi 15 novembre – salle Prévert
rue Jacques Prévert**

Prenez rendez-vous sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Collecte pour les chats libres de la ville



Les prochaines collectes se feront les mercredis 2 novembre et 7 décembre de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'Hôtel de ville.

Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

Le 3114, numéro national de prévention du suicide

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.

Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, dans la France entière. Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute. Sur ce site, vous trouverez des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter. Le 3114 est piloté par le Ministère de la Santé et de la Prévention (source : 3114.fr).

Hénin-Beaumont s'est mobilisée pour Octobre rose



A l'occasion du mois de sensibilisation au cancer du sein intitulé Octobre Rose, la Municipalité, les associations héninoises et la Polyclinique d'Hénin-Beaumont se sont fortement mobilisées afin d'informer la population, mais aussi de récolter des fonds pour poursuivre leurs actions d'accompagnement ou de recherche.

C'est avec fierté que nous avons pu voir une population engagée! Plus de 150 personnes étaient présentes pour la soirée Zumba, près d'une centaine pour la déambulation solidaire en moto, sans parler des initiations sportives avec les Mustangs ou les différentes actions de sensibilisation, au salon des séniors, sur le marché ou à la Polyclinique.

Le combat continue ! Toute l'année, pensez à vous faire dépister.





Parlons-en aujourd'hui.

Ici, on soutient
tous ceux qui ont décidé
d'arrêter de fumer.

! Pour participer, rendez-vous sur :
tabac info service
le site + l'appli + le 39 89

Du lundi au samedi de 8h à 20h.

Parce qu'un mois sans fumer,
c'est 5 fois plus de chances d'arrêter.
En novembre, on arrête ensemble

3989 Service gratuit
+ prix appel



L'Assurance
Maladie

Santé
publique
France

Commenté par **BULLA PUNK**
Star de TikTok!

ICW

HANDICATCH

HENIN-BEAUMONT À L'ESPACE F. MITTERRAND
SAMEDI 26 NOVEMBRE À 20H

ENTREE : 10 € (-12ANS 4 €) / PREVENTE : 8 € (-12ANS 4 €)

EN VENTE : SIÈGE APEI, Boulevard Jean Moulin. LE CHANZY, 6 Place de la République.

EN LIGNE : placeminute.com. Infos et réservations : 03.21.20.60.13. Ouverture des portes à 18h30.

Apei
Les Papillons Blancs
Hénin - Carvin

GALA ORGANISÉ AU PROFIT DE L'APEI D'HENIN - CARVIN
Grande SOIRÉE CARITATIVE de DIVERTISSEMENT SPORTIF FAMILIAL !
Gala avec VIDÉO et ÉCRAN GÉANT. Restauration sur place.

Carte senior : Découvrez votre agenda

Mercredi 2 novembre :

10 h : Marche nordique -
stade Delabre

Vendredi 4 novembre :

14 h : Art thérapie - salle Prévert

16 h : Relaxation et bien-être -
salle Prévert

Mercredi 9 novembre :

9 h : Taïso - Espace François
Mitterrand

14 h : Réunion - Informations et
conseils sur le vol par ruse -
salle Prévert

Jeudi 10 novembre :

14 h 30 : tournoi de Monopoly sur
jeu vidéo - Médiathèque

Mercredi 16 novembre :

10 h : Marche nordique - Espace
François Mitterrand

Vendredi 18 novembre :

14 h : Mémo gym - salle Prévert

16 h : stimulation mentale - salle
Prévert

Mercredi 23 novembre :

10 h : Marche nordique - stade
Limousin (Beaumont)

10 h : Gym douce - Atrium

Jeudi 24 novembre :

14 h 30 : Jeux d'écriture -
Médiathèque

Mercredi 30 novembre :

10 h : Marche nordique - école
Guy Mollet

9 h : Taïso - espace François
Mitterrand

Tous les lundis :

14 h 30 - Gymnastique senior -
Résidence Louis Pasteur

Stop aux violences faites aux femmes



Le 24 novembre prochain, l'association Accueil 9 de cœur sera présente sur le marché d'Hénin-Beaumont. Un objectif simple : sensibiliser autour des violences conjugales et des violences faites aux femmes

Le Pas-de-Calais est en effet l'un des départements les plus concernés par les violences conjugales, avec près de 10 victimes par jour en 2020. Ce que constate Siam Boussadia, coordinatrice de l'accueil de jour dans l'association : en 2021, elle a aidé près de 170 femmes, aussi bien psychologiquement que dans leurs démarches administratives (demande de logement, CAF, rendez-vous chez un avocat, pour un dépôt de plainte...). Accueil 9 de cœur a aussi comptabilisé plus de 600 entretiens téléphoniques sur cette même année et elle accueille jusqu'à 140 personnes dans des logements d'urgence.

Le vendredi 24 novembre prochain, l'association aura un stand sur le marché d'Hénin-Beaumont dans le cadre de l'opération Ruban Blanc et de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. L'après-midi, elle organisera un ciné-débat à la salle Prévert, autour d'un film documentaire sur les violences conjugales. Le mercredi 30 novembre après-midi, une exposition aura lieu au sein de l'Hôtel de Ville.

Accueil 9 de cœur tient des permanences à Lens (56 rue Saint-Antoine) et à Hénin-Beaumont (27 rue Paul Vaillant-Couturier), et est joignable au 07 83 38 10 57.

Les taxis mobilisés contre les violences conjugales

En 2020, l'Etat et l'Union nationale des taxis s'unissaient pour proposer des courses gratuites aux femmes victimes de violences conjugales, une initiative unique en France. Au total, ce sont 500 taxis qui sont concernés dans tout le département pour les aider à déposer une plainte ou se rendre chez un médecin par exemple.

La course est gratuite et ce sont les services de police ou de l'Etat qui commanderont le transport, à l'aide d'un numéro prioritaire et disponible 24h/24.



Vous cherchez Angela ?

D'autres villes à l'instar d'Arras ont lancé un nouveau dispositif en partenariat avec les boutiques. « Où est Angela ? » est un réseau de commerçants, formés à l'accueil et à l'écoute des femmes victimes de violences ou de harcèlement, chez elle ou dans la rue. Il suffit d'entrer dans un magasin partenaire, de poser cette question pour lui signaler votre souci. Il vous placera en sécurité, vous écoutera et alertera si nécessaire les services compétents et adéquats.

Un Noël solidaire

Le colis de aînés

Le colis de Noël revient, toujours sans conditions de ressources et sans inscription, comme l'a décidé M. le Maire, pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans (autrement dit, nées avant le 31 décembre 1957).

Cette année, il y aura deux points de distribution : à la Salle Debeyre (uniquement les 12 et 13 décembre) si vous habitez Beaumont, et à la Salle Prévert pour le reste de la Ville, du lundi 12

décembre au vendredi 16 décembre inclus, de 14 h à 17 h. Aucune démarche à faire, il suffit de venir avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Seules les personnes dans l'incapacité totale de se déplacer ou d'aller faire chercher le colis pourront contacter le CCAS au 03 21 77 35 55 pour être livrées.

Les boîtes de Noël

A nouveau, cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, la Municipalité et le CCAS vous proposent de créer une boîte de Noël en faveur des plus démunis. Une méthode simple :

- Munissez-vous d'une boîte de type boîte à chaussures.
 - Mettez-y par exemple un vêtement chaud, des gourmandises, un petit mot, un livre... (pas de denrées périssables, pas d'alcool, pas d'objets tranchants).
- Indiquez sur la boîte si son contenu est destiné à une femme, un homme, un enfant, ou mixte.
- Emballez votre boîte et déposez-la au pied du Sapin dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville ou à l'accueil du CCAS, du 1^{er} au 16 décembre inclus.

Ces boîtes seront ensuite distribuées à des personnes en difficulté.

La campagne de solidarité

Plus que quelques jours avant la fin de la campagne de solidarité 2022. Pour rappel, les inscriptions ont lieu jusqu'au 10 novembre au CCAS, 143 rue des Fusillés, sur présentation des justificatifs suivants :

- Avis d'imposition 2022 sur les ressources 2021
 - Quittance de loyer
- Attestation de ressources de toutes les personnes vivant au foyer

Ce dispositif s'adresse à toute famille habitant la commune depuis au moins 6 mois, et reste soumis à conditions de ressources.

Chaque dossier sera ensuite examiné et si les conditions sont remplies, un courrier vous sera envoyé pour vous indiquer le jour de retrait du colis. Seules les familles munies de ce courrier seront invitées à retirer leur colis.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



A l'occasion du Téléthon 2022, la Ville d'Hénin-Beaumont et les associations se mobilisent



Bal folk

Organisé par Passion Fitness

Samedi 26 novembre
à partir de **20 h 30**
Salle Debeyre
337 rue Saint-Martin

Prix : 6 euros - gratuit aux -12 ans
Informations : 06 82 29 49 00
fitbt62@gmail.com

Mercredi 30 novembre



Loto

Organisé par l'Âge d'or
à partir de **14 h**
Foyer Léon Jouhaux
Bd Gabriel Péri



Crêpes

Organisé par Hénin judo
de **14 h 30 à 19 h**
Club house de
l'Espace F. Mitterrand

Samedi 2 décembre



Bridge

Organisé par Hénin bridge
à partir de **14 h**
Le Ponchelet
217 rue Léon Blum

Samedi 2 et dimanche 3 décembre



Vente d'objets

Organisée par Farandole
de **9 h à 16 h 30**
Centre hospitalier

Dimanche 3 décembre



Crêpes

Organisé par le Stade Hénin
à partir de **9 h**



Home trainer

Organisé par l'Etoile cycliste
de **10 h à 17 h**
Espace F. Mitterrand
Rue René Cassin



Escalade

Organisée par Hénin Team Grimpe
de **14 h à 17 h**
Espace F. Mitterrand (Wilquin)
Rue René Cassin



Ball-trap

Organisé par Hénin tir
de **15 h à 23 h**
Boulodrome de
Beaumont



Fête de Noël

Organisée par Hénin gym
Vente de programmes
à l'occasion de leur fête de Noël
à partir de **15 h**
Espace F. Mitterrand (Wilquin)

Les 19, 20 et 21 décembre

Tournoi

Organisé par
l'Olympique héninois
Espace
F. Mitterrand
Rue René Cassin

**FACE À LA
MALADIE DE LUCIE,
NOUS N'AVONS
RIEN LÂCHÉ**

LE TÉLÉTHON A TOUT CHANGÉ

france.tv

telethon.fr
service gratuit
+ prix appel 3637



Façades commerciales : Les conseils du Service Entreprendre

► Comment réaliser une devanture commerciale attrayante ?

Prenez en compte l'environnement de votre commerce : vos clients portent souvent un intérêt particulier au patrimoine de la ville, à son architecture, ses paysages naturels ou urbains, la qualité des constructions ! Votre devanture doit s'intégrer de façon harmonieuse avec le milieu environnant, notamment grâce aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

► Quelles sont les démarches à effectuer ?

Les différentes demandes relatives à votre devanture commerciale sont soumises à validation de la Mairie et parfois à l'ABF si le local est situé au sein d'un bien remarquable ou dans un rayon de 500 mètres autour d'un monument historique, tel que l'église Saint-Martin.

Pour que votre demande soit instruite, il faut impérativement remplir :

- Pour l'enseigne : «Demande d'autorisation préalable pour l'installation d'un dispositif ou matériel supportant de la publicité, une enseigne ou une pré-enseigne» (CERFA n° 14798*01)
- Pour la façade commerciale : « Déclaration préalable - construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire » (CERFA n° n° 13404*09) et « Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) » (CERFA n° 13824*04).

Afin de vous assurer de l'intégration de votre projet dans son environnement et valider sa recevabilité, nous vous invitons à vous rap-

procher en amont du service Urbanisme de la commune et de l'Architecte des Bâtiments de France d'Arras.

► Quelles sont les aides possibles ?

Afin d'accompagner les travaux de réhabilitation de vos devantures, la Ville d'Henin-Beaumont a créé un dispositif de subventions pour les commerçants désireux d'améliorer l'aspect de leur local d'activité, sous conditions.

Tous les types de travaux concernant la devanture commerciale (vitrine, enseigne, dispositif d'éclairage, de fermeture, seuil) hors étages à usage d'habitation sont éligibles.

L'aide représente 50 % du montant HT du prix de vos travaux, dans la limite de 3.000 €. La Ville accompagne également l'installation de dispositif d'accès aux personnes à mobilité réduite grâce à une aide à hauteur de 500 € maximum.



Renseignements pour l'instruction de votre autorisation d'enseigne et de façade commerciale :

Service Urbanisme, 03 21 08 88 68,
urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr

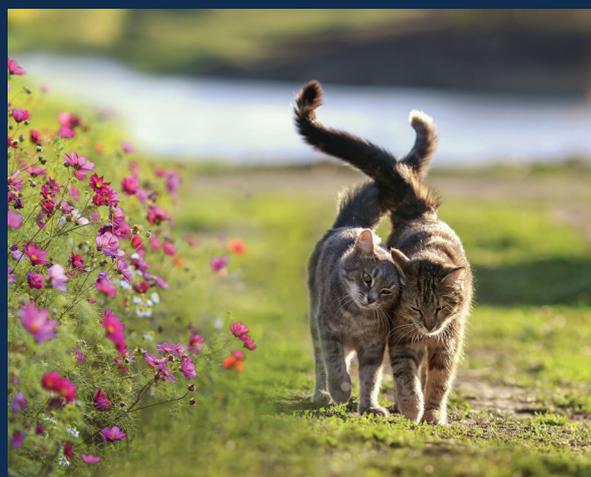
Conditions et renseignements pour le plan de subvention des devantures commerciales :

Service Entreprendre, 03 21 74 87 00,
pole.entreprendre@mairie-heninbeaumont.fr



La protection animale

Un service municipal



Situé Rue Voltaire, le Service de la protection animale a vu le jour en 2020 grâce à la volonté de Monsieur le Maire de créer un espace dans lequel les propriétaires d'animaux peuvent trouver des conseils et qui permet également de mener des actions de sensibilisation à la cause animale.

En étroite collaboration avec la Police municipale d'Hénin-Beaumont, le Service de la protection animale veille également au bien-être des animaux errants.

Service de la protection animale

M^{me} KWASNIEWSKI
8 rue Voltaire
62110 - Henin-Beaumont
Tél. : 03 21 13 48 07

*Des actions fortes
pour le bien-être animal*

Interdiction des cirques avec animaux



Le 24 février 2017, le Conseil municipal adopte une motion déposée par la majorité, visant à refuser l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.

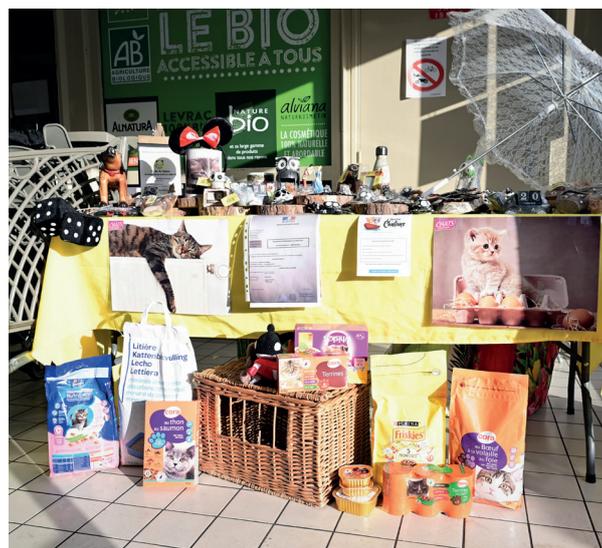
C'est soucieuse des conditions dans lesquelles les animaux sauvages évoluent que la Municipalité a fait ce choix. La motion avait ainsi été adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

**Oui au cirque contemporain,
non aux spectacles avec animaux !**

Des collectes de croquettes

Chaque premier mercredi du mois, le service de protection animale organise sa collecte de nourriture et de couvertures à destination des chats libres de la ville. C'est ainsi que, chaque mois, de nombreux sacs de croquettes, des gamelles ainsi que des couvertures sont gracieusement offerts par les Héninois.

Vous retrouvez régulièrement le service de la Protection animale dans les grandes surfaces aux alentours d'Hénin-Beaumont afin de récolter des denrées alimentaires pour les animaux errants de la Ville.



Stériliser et nourrir les chats errants

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité conduit des opérations de stérilisation des chats errants dans plusieurs quartiers de la Ville.

Ces opérations permettent d'éviter la prolifération des chats sauvages à Hénin-Beaumont.

La Municipalité s'appuie également sur un groupe de nourrisseuses qui viennent quotidiennement nourrir ces animaux abandonnés.

Des cabanes à chats pour les protéger des intempéries



La Municipalité a mis en place dans différents secteurs de la Ville des cabanes à chats. Construites par les services municipaux à partir de matériaux de récupération, ces installations permettent d'abriter les chats en cas de mauvaises conditions météo.

Cette action a été saluée par de nombreux internautes à travers le monde. En effet la vidéo montrant l'installation de ces structures a été visionnée plus d'un million de fois !

Ruby La belle histoire



En 2020, Monsieur le Maire a adopté Ruby, une jeune chatte abandonnée et laissée à son triste sort, car elle était enceinte.

Son histoire, malheureusement si fréquente pour nos amis les chats, avait touché les habitants. Abandonnée sur le parking de l'Hôtel de ville à moins d'un an, Ruby a généreusement été recueillie par M. le Maire.

Elle a désormais trouvé sa place à la mairie, est très heureuse et anime les journées des élus et des employés municipaux !

Retrouvez des vidéos de Ruby sur le compte Tiktok de la Municipalité : Héninbeaumont

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont récemment ?

Avez-vous pensé à certaines démarches bien utiles :

- Inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'Hôtel de Ville, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via service-public.fr en joignant les justificatifs nécessaires)

- Mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport). ATTENTION : démarche sur RDV exclusivement, contactez le service au 03 21 74 99 83.

Vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social, sportif.... ?

La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le vendredi 25 novembre 2022 à partir de 19 h (ouverture des portes à 18 h 30) dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Pour y participer, rien de plus simple : faites-vous connaître en renvoyant le coupon-réponse ci-contre par mail à l'adresse lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr ou par courrier au service Etat Civil – Hôtel de Ville – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont



Cérémonie des nouveaux arrivants

Mme / M. : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont : _____

Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes : _____

N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville : www.henin-beaumont.fr/site et la page facebook : www.facebook.com/ville.heninbeaumont

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 03 21 74 87 40.

Opération

« Un arbre - une naissance »



La Municipalité a décidé de reconduire l'opération « Un arbre pour une naissance ». La plantation aura lieu le samedi 10 décembre 2022.

Pourquoi organiser cette cérémonie ? Parce qu'un arbre est un symbole de vie, la plantation d'un arbre est un acte fort. Il va grandir au même rythme que l'enfant, et l'enfant, qui pourra suivre son développement, sera sensibilisé au respect de la nature.

Sur la base du volontariat (coupon ci-dessous à remplir et à retourner en mairie), un arbre sera planté pour chaque parent l'ayant souhaité.

La prochaine plantation est donc prévue le 10 décembre 2022, pour les bébés nés entre le 1er novembre 2021 et le 31 octobre 2022.



un arbre
=
une naissance

Nom-prénom(s) de l'enfant : _____

Nom-Prénom des parents : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Date et lieu de naissance de l'enfant : _____

Coupon-réponse à déposer ou à envoyer en mairie pour le 15 novembre 2022 dernier délai, à l'attention du service Accueil des publics. Vous pouvez également le faire parvenir par mail à : lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr

Un nouveau règlement intérieur pour les cimetières d'Hénin-Beaumont !



Un nouveau règlement pour les 3 cimetières (Centre – Beaumont – Paysager) de la commune a été entériné.

Celui-ci est téléchargeable sur le site de la ville, rubrique « les services municipaux » - « Les cimetières », mais également disponible au format papier au bureau du cimetière paysager ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Il rappelle notamment les horaires d'ouverture des sites :

- Du 1er avril au 1er novembre de chaque année de 8 h à 19 h
- Du 2 novembre au 31 mars de 8 h à 18 h

Il précise également par exemple que les cimetières sont accessibles, pour les personnes à mobilité réduite, en véhicule UNIQUEMENT les mardis et vendredis de 8 h à 12 h et le mercredi toute la journée, sous réserve d'avoir une autorisation délivrée spécifiquement par la Régie des cimetières en mairie (fournir un certificat médical, une carte d'invalidité ou une carte « station debout pénible » en cours de validité + pièce d'identité), autorisation valable 1 an (renouvellement à demander chaque année).

Vous êtes invités à prendre connaissance de ce document qui devrait vous fournir les réponses à beaucoup de questions que vous pouvez vous poser à propos de la gestion des cimetières.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Régie des cimetières – 03.21.49.74.39. – ou le service technique des cimetières – 03.21.76.09.10.

Reprise de concessions dans les cimetières

La Municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la Municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie au 03 21 49 74 39.

Enquête Insee

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire.

La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La 1^{ère} interrogation de cette enquête se déroulera du 19 décembre 2022 au 7 janvier 2023.

GROUPE MAJORITAIRE

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : LE COMBAT NE FAIT QUE COMMENCER

Près de 500 Héninois ont bravé la pluie pour manifester sous les fenêtres de Christophe Pilch, président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, le jeudi 13 octobre. Des habitants qui ne supportent plus le matraquage fiscal décidé par les élus socialo-communistes de l'agglomération.

Le mépris affiché par ces élus est édifiant puisque la seule réponse aura été de proposer au maire d'Hénin-Beaumont qu'il trouve une salle pour que les élus de gauche puissent s'expliquer, comme s'ils n'avaient pas de salles au siège de l'agglomération.

On observera le silence quasi-religieux de la bobo parisienne Marine Tondelier, à qui on doit pourtant la création de cette taxe en 2016, puisque c'est à cause de sa voix que ce nouvel impôt a été créé.

Il faut dire que Marine Tondelier semble en ce moment plus préoccupée par ses ambitions personnelles et parisiennes que par le sort des habitants de notre ville. Preuve, s'il en était encore besoin, que son mandat municipal ne lui sert qu'à dénigrer les Héninois et les Beaumontois en toutes circonstances.

D'ailleurs, elle est partout sauf à Hénin-Beaumont, avec un bilan carbone catastrophique, se baladant dans toute la France aux frais de la princesse. On peut légitimement se demander quand madame Tondelier travaille, elle qui bénéficie d'un salaire de ministre qu'elle cumule avec de plantureuses indemnités, toujours aux frais du contribuable !

Sa seule trace dans notre ville depuis des semaines a consisté pour elle à se prendre en photo devant la gare : quel cynisme !

Ce qui est sûr, c'est que les élus de la majorité du Maire d'Hénin-Beaumont, eux, continuent de se battre contre la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères, l'idée étant de faire pression auprès des autres maires de l'agglomération pour qu'au budget 2023 de la CAHC, la TEOM revienne à son ancien taux.

Après avoir laissé leurs amis ruiner notre ville pendant près de 15 ans, les socialistes et communistes de l'agglomération semblent en plus décidés à nous faire les poches : nous ne les laisserons pas faire ! Avec la crise du gaz, de l'électricité et des carburants, vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire connaître vos difficultés : comptez sur nous pour vous protéger !

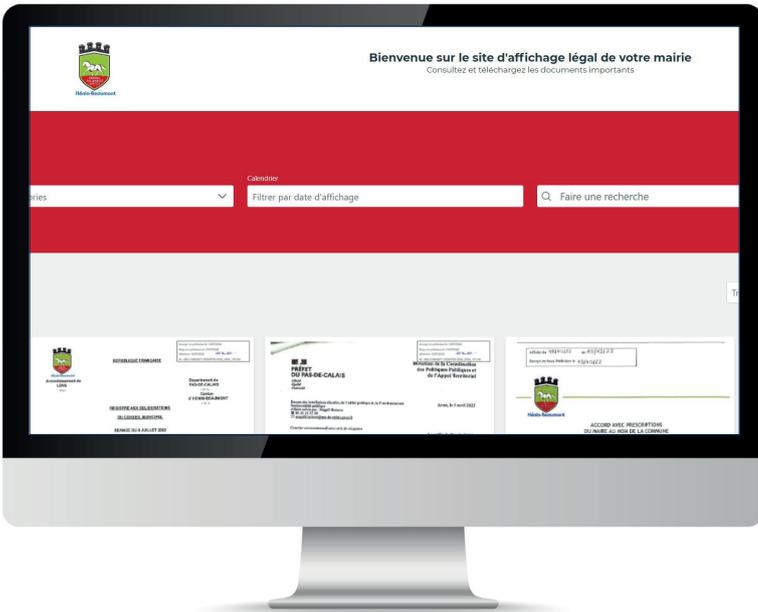
GROUPE MINORITAIRE

L'opposition n'a pas souhaité envoyer sa tribune.

NON-INSCRIT

ZAC des 2 villes, ses habitants le disent : les projets de rénovation ne sont pas suffisants pour s'attaquer à l'insécurité et programmer des activités. Ce n'est pas faute d'avoir déjà fait des propositions à S. Briois.
P.PIRET

Affichage légal



Depuis le 1^{er} juillet, adieu le papier, bonjour le numérique !

L'affichage légal obligatoire a évolué : depuis le 1^{er} juillet 2022, il est dématérialisé !

Vous souhaitez pouvoir le consulter ? Il vous suffit de vous rendre sur le site de la ville (www.henin-beaumont.fr), rubrique « Affichage légal ».

Vous pourrez y retrouver notamment les autorisations d'urbanisme, les avis d'enquêtes publiques, les enquêtes Insee...

Les publications de bans pour les cérémonies de mariage sont exclues du nouveau dispositif légal. Elles restent donc consultables uniquement en version papier, pendant leur période d'affichage légal obligatoire, dans les panneaux d'affichage officiel situés à proximité de l'entrée administrative de l'Hôtel de Ville.



Le service des titres sécurisés ouvre ses portes à Beaumont fin novembre 2022 !

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, le service des cartes nationales d'identité et passeports emménage dans les locaux de Mairie Annexe (Rue Saint-Martin à Beaumont).

Des travaux d'accessibilité, de réhabilitation et d'aménagement ont été entrepris et permettront l'ouverture prochaine du service des titres sécurisés dans un lieu qui lui sera dédié.

Les demandes de titres se feront toujours sur rendez-vous (à prendre pas téléphone 03 21 74 99 83 ou sur le site rdv360.com auquel vous pouvez accéder *via* le site de la ville), les remises de titres quant à elles se feront toujours sans rendez-vous pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, le 1^{er} mercredi de chaque mois ; fermeture à 19 h.





Fête de la
SAINTE-BARBE

et LANCEMENT DES
ILLUMINATIONS DE NOËL

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

18 h : départ de la Mairie vers la Maison paroissiale

18 h 20 : bénédiction de la Sainte-Barbe

19 h : départ du défilé de la rue Montpencher
vers l'Hôtel de Ville

19 h 15 : lancement des illuminations de Noël

19 h 30 : concert patoisant

20 h 30 : verre de l'amitié